

## La Caisse des Dépôts investit dans les taxis hydrogène zéro émission HYPE

**Paris, le 12 Juillet 2017 – La Caisse des Dépôts a finalisé sa prise de participation dans la société STEP (Société du Taxi Electrique Parisien), société exploitant la marque de taxis hydrogène HYPE, devenant ainsi un actionnaire minoritaire de référence, aux côtés du groupe AIR LIQUIDE via ALIAD l'investisseur de capital-risque du Groupe. Cet investissement permet de diminuer l'empreinte environnementale du transport à la demande au cœur des villes.**

La STEP propose un service de taxis parisiens « zéro émission » opéré par des chauffeurs salariés. La flotte de taxis HYPE déployée à ce jour comporte une quinzaine de véhicules.

Cette offre de mobilité urbaine, intelligente et durable contribue à améliorer, dans le cadre bien connu des taxis parisiens, le bilan environnemental de l'offre de transport à la demande en zone dense, en luttant contre les émissions de gaz à effet de serre, de particules fines et contre la pollution sonore. Accessible dans la rue ou en station comme tout taxi parisien, le service proposé par HYPE sera bientôt complété par une centrale de réservation accessible par internet / smartphone.

Elle a reçu le soutien financier de plusieurs collectivités locales dont la Ville de Paris et la Région Ile-de-France.

En outre, STEP participe à un projet qui a reçu un financement de l'Union Européenne dans le cadre du programme de recherche et d'innovation « Horizon 2020 » d'Hydrogen Europe et du Nouveau Groupe Européen de Recherche sur l'Hydrogène et les Piles à Combustible (N.ERGHY), à travers le partenariat public-privé sur les Piles à Combustible et l'Hydrogène (Fuel Cell and Hydrogen Joint Undertaking - FCH JU).

Cet investissement de la Caisse des Dépôts, en phase avec son ambition de contribuer à l'émergence d'une mobilité intelligente et durable, permettra à HYPE de financer son développement avec pour objectif de :

- déployer 600 véhicules dans Paris à l'horizon 2020 ;
- proposer cette solution innovante dans d'autres métropoles françaises ;
- à terme, émerger à l'international.

« Par cet investissement dans HYPE, projet qui s'inscrit dans les objectifs du plan climat de la ville de Paris, la Caisse des Dépôts poursuit l'assemblage d'une palette complète de solutions de mobilité intelligente et durable au service des territoires, notamment en s'appuyant sur différents types de motorisations propres. Cet investissement contribue à l'accompagnement des transitions énergétiques et numériques, élevées au rang de priorités stratégiques par le groupe », précise Gabrielle Gauthey, directrice des investissements et du développement local.



GROUPE



« Nous sommes très heureux d'avoir reçu le soutien de la Caisse des Dépôts, qui ne se limite pas à un simple investissement financier. Leur expérience et l'envergure de leur réseau seront des atouts essentiels dans notre stratégie de conquête, qui vise à créer un leader européen de la mobilité électrique à Hydrogène. Après le déploiement d'au moins 50 taxis supplémentaires dans les six prochains mois à Paris, nous comptons nous étendre à d'autres villes en France et en Europe », souligne Mathieu Gardies, président fondateur de la STEP.

---

### A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe concentre son action sur quatre transitions stratégiques pour le développement à long terme de la France : les transitions territoriale, écologique et énergétique, numérique, démographique et sociale.

[www.caissedesdepots.fr](http://www.caissedesdepots.fr)

Contact presse : service de presse – 01 58 50 40 00

### A propos de HYPE et de la STEP

HYPE a été lancée à Paris en décembre 2015 par la Société du Taxi Electrique Parisien (STEP), en partenariat avec le groupe Air Liquide, qui prend notamment en charge le déploiement du réseau de stations d'hydrogène sur lequel se rechargent les véhicules de la flotte. Au-delà du véhicule, HYPE veut améliorer la qualité de service aux clients, tout en nouant une relation durable et équilibrée avec les chauffeurs, tous salariés en CDI et intéressés au succès du projet

[www.hype.taxi](http://www.hype.taxi)

contact presse : [contact@hype.taxi](mailto:contact@hype.taxi)

